

**DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-
CONDAMNATION PENALE**

DECLARATION SOUSCRITE EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 17 DE
L'ARRETE DU 09 FEVRIER 1988

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOMS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

DEMEURANT :

NATIONALITE :

déclare sur l'honneur, conformément à l'arrêté susmentionné, pris à la suite du décret 84.406 du 30 mai 1984, relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à :

le,

Signature :

Rappel de l'ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958 :

Article 2: «Quiconque donne, de mauvaise foi des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés, est puni d'une amende de 30000 francs et d'un emprisonnement de six mois ou de l'une de ces deux peines seulement.